

Conditions Générales de Location et Règlement Intérieur



Réservations

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, par courrier, e-mail ou site internet ; après accord du camping et dans la limite des disponibilités. La réception vous attribuera un emplacement en essayant de tenir compte de vos souhaits, **sans toutefois les garantir**. Vous pouvez prolonger votre séjour ou changer d'emplacement seulement après en avoir fait la demande à la réception.

Les réservations faites via notre site internet n'ont pas besoin d'un formulaire de réservation

Dès réception des informations de réservation et de votre acompte, nous vous adresserons votre confirmation de réservation, ainsi que la facture de votre séjour.

Notre camping n'est pas adapté pour les personnes recherchant une ambiance festive nocturne, type week-end étudiants ou enterrement de vie de garçon/jeune fille.

Pour un emplacement **camping** :

- L'acompte est de 120 € (dont 20€ de frais de réservation, non déductibles), ainsi que les frais d'assurance annulation (3% du séjour) si souscrite.
- Il doit être versé lors de la réservation.
- Le solde est à régler le jour de l'arrivée, avant la prise de possession de l'emplacement, en carte bancaire ou espèce, nous n'acceptons plus les chèques
- Le nombre de personne maximum est de 6. Le camping se réserve le droit de ne pas accepter toute personne non déclarée sur le bulletin de réservation.
- Prévoir un adaptateur électrique, prise européenne.
- L'heure d'arrivée et l'heure de départ est 12h00.
- Nous pouvons vous proposer des Frigos en location (table top 120 l - via un prestataire extérieur) sur l'emplacement à 5,50 € par jour, suivant les disponibilités. La livraison sera entre 18h00 /19h00 le jour d'arrivée (caution 100€) , l'enlèvement sera sur rendez-vous avant 10h00 le jour de départ.

Pour un emplacement locatif :

- L'acompte est de 30% du prix total des prestations commandées, plus 25 € de frais de réservations, nondéductibles, ainsi que les frais d'assurance annulation (3% du séjour) si souscrite.
- Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réserverons le droit d'annuler votre réservation, et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.
- Les paiements à l'arrivée pour **les courts séjours** – moins qu'une semaine, par exemple un weekend - ne seront acceptés **que** par Carte Bleu ou espèces. Les chèques ne seront plus acceptés pour les paiements des soldes.
- S'il y a des frais bancaires sur un transfert étranger (exemple : La Suisse), ces coûts supplémentaires seront répercutés sur le compte du client.
- Une caution **de 300 € (en carte bancaire ou espèce, nous n'acceptons plus les chèques)** pour la location d'un hébergement devra être versée par le locataire à l'arrivée, et avant la prise de possession de l'hébergement, pour dégradations éventuelles. Celle-ci sera restituée le jour du départ, après vérification.
- La location doit être nettoyée par vos soins.
Une somme forfaitaire sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté possible.
Le forfait ménage pour les Mobil-Homes : Calys, New-Valley, Orion, Sirius est de 130 €,
Le forfait ménage pour les Chalets et Mobi-Homes : Tithome, Mooréa, Bali, Riviera, Alizé, Java, Tiki est de 90 €.
- S'il y a des anomalies à constater – aussi concernant le nettoyage du Mobil Home – merci d'en informer la réception dès votre arrivée, ainsi nous pourrons tout faire pour éviter des déceptions. Si à votre arrivée aucune "observation" particulière n'est indiquée, nous supposons que tout convient ; alors aucune réclamation ne sera prise en compte par la suite.
- **Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées** sur les parcelles hébergement.
- L'heure d'arrivée est à partir de 16 h et l'heure de départ est entre 8 h et 10 h.
- Les locations sont équipées d'oreillers et de couettes, mais pas de linge de maison.
Les **draps coton** ne sont fournis QUE dans les Mobil Homes **Calys, New-Valley, Orion, Sirius**.
Pour les autres locations nous vendons des parures jetables (drap housse, drap plat et taie d'oreiller) au prix de 5 € le lit 1 place et 8 € le lit 2 places)
- Toute personne supplémentaire au nombre maximum autorisé dans une location sera facturée 25 € / jour.



Arrivée après la fermeture de la réception

- En Mai, Juin & Septembre vous pouvez arriver jusqu'à 21h00 maximum. Merci de garer votre véhicule sur le parking extérieur et rejoindre le bar, juste après les piscines. En échange de votre pièce d'identité, nous vous remettons le plan d'accès, votre clé et le code de la barrière.
- En Juillet et Aout, vous pouvez arriver jusqu'à 22 h maximum. Merci de vous garer sur le parking extérieur. A l'entrée, le gardien vous remettra le plan d'accès et votre clé, en échange de votre pièce d'identité.



Modifications et annulations

Modifications de réservations :

Les réservations ne peuvent être modifiées qu'au plus tard 6 semaines avant la date de début de séjour ou dans la limite des disponibilités à la date de la modification.

Arrivée retardée – Départ anticipé :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué. Dans le cas de la location d'un emplacement, vous devrez nous aviser de votre arrivée retardée PAR ECRIT. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain à 12 h 00.

Annulations :

- 1 – **Du fait du camping La Plage Fleurie** : En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.
- 2 – **Du fait du campeur** : En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû.

Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Le camping propose une assurance annulation directe, d'un montant de 3 % du montant total du séjour, avec les conditions suivantes :

Les frais d'assurance doivent être réglés en une seule fois, au moment de la réservation.

- 1) En cas d'accident : pour être remboursé par le camping, il est impératif d'envoyer l'annulation par courrier recommandé, accompagnée de preuves (certificat médical, etc.) dans les 3 jours qui suivent l'accident. L'assurance garantit le remboursement de la somme payée contractuellement (hors frais de réservation et frais d'assurance) pour un emplacement ou un hébergement, dans la période de réservation. Attention, seuls les accidents survenus après la réservation sont pris en compte, à condition de fournir les preuves nécessaires.
- 2) L'assurance vous couvre dans les cas suivants :
 - a) Décès, accident grave, maladie (vous-même ou votre conjoint(e), enfants et famille directe, parents, frères et sœurs),
 - b) Déménagement pour motif professionnel, changement des dates de congés par l'employeur,
 - c) Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint(e),
 - d) Perte de votre maison pour cause d'incendie, inondation, tempête, calamité ou vandalisme.

L'assurance s'arrête **24 h avant l'arrivée prévue**, l'assurance n'est pas valable pendant votre séjour. Les frais de réservations et d'assurance annulation ne seront pas remboursables. Chaque contrat est nominatif et incessible.



Dommmages

Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments d'accès communs engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre d'un hébergement locatif ou d'un emplacement est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations, apportés tant à l'hébergement qu'à toutes les installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. **Il doit être assuré en Responsabilité Civile.**



Animal Domestique

- Votre animal est admis sur le terrain à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène, et l'intégrité des installations.
Des sacs hygiéniques sont à votre disposition à la réception.
- Il n'est **pas autorisé** de laisser votre animal **seul** sur l'emplacement ou dans la location.

- Il doit être tenu en laisse et son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis dans la piscine et sur la plage aménagée.
- Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits.



Parc Aquatique

- Les enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents.
- Le Parc Aquatique n'est pas surveillé. Pendant Juillet / Aout, un superviseur est là pour le respect des règles et du règlement du camping, au niveau des bassins et de la plage.
- Par mesure d'hygiène (décret 81 – 324 du 7 avril 1981), le port du short maillot et du bermuda est interdit. Seul le slip ou boxer de bain est autorisé.
- **Il est interdit de réserver les bains de soleil avec des serviettes ou autres moyens si vous ne restez pas au parc aquatique. Nous nous réservons le droit d'enlever toute serviette posée sans la présence d'une personne après un temps donné.**
- Les personnes souffrant d'une affection cardiaque ou dorsale, ainsi que les femmes enceintes, ne sont pas admises sur les toboggans.
- L'utilisation des toboggans peut entraîner l'usure des vêtements de bain.



Rivière

- La rivière (non surveillée) n'a pas d'horaires d'ouverture ni de fermeture, mais dès la nuit tombée, nous vous demandons de ne plus vous baigner dans la rivière pour des raisons de sécurité.



Animations et Miniclub

- Le Mini club est pour les enfants à partir de 4 ans, jusqu'à 12 ans (inclus) 10h00 -12h00 & 15h00-17h30.
- Le Mini Club est ouvert à partir du Vendredi 29 Juin 2019 au Vendredi 30 août 2019 inclus, tous les jours du 10h00 au 12h00 & 15h00-17h00., sauf le samedi.
- L'animation (les soirées) sont offertes par le camping à partir du Vendredi 29 Juin 2019 au Vendredi 30 août 2019 inclus.
- Pendant la semaine avant la fermeture quelques équipements ne seront plus disponibles (parasols, bar de plage, structures gonflables, etc.)



Bracelet (Juillet / Aout)

- Le port visible du bracelet identifiant du camping **est obligatoire** durant toute la durée de votre séjour.
- Le camping se réserve le droit de **ne pas accepter toute personne qui refuse de porter le bracelet**.



Sécurité

- Il est **interdit** d'utiliser des barbecues *électriques* ou à charbon ou faire des feux de camps sur votre emplacement. Des barbecues collectifs sont à votre disposition pour cela. Sur votre emplacement, nous acceptons uniquement les barbecues à gaz.
- Les feux d'artifice sont strictement interdits.
- Les participants prennent part aux activités organisées par le camping à leurs risques et périls, de même pour l'usage des attractions aquatiques, terrain multisport, appareil fitness et jeux enfants.



Wifi / internet

La Wi-Fi est accessible partout sur le camping. La connexion n'est pas toujours incluse dans le prix de l'hébergement. Avec un identifiant (1 code), vous pouvez connecter jusqu'à deux appareils mais non simultanément.



Règlement intérieur, troubles et nuisances

- Accès : pour entrer et séjourner dans le camping, vous avez besoin de l'autorisation de la réception. Toute infraction au règlement peut entraîner l'expulsion de son auteur, si nécessaire avec l'aide de la police.
- Le paiement du **droit de visite (10 €** par personne et par jour) donne accès au parc aquatique et à la plage. Les visiteurs sont obligés de laisser une pièce d'identité/passeport (valide). Ce document sera rendu au départ, à 00h00 maximum. **Le port du bracelet visiteur est obligatoire.**
- Expulsion immédiate : en cas d'ivresse publique, possession ou usage de drogue, vandalisme ou vol. Tous les frais sont pour l'auteur ou son accompagnateur.
- Circulation, bruit : la vitesse est limitée à 15 km/h. Votre voiture doit être garée sur votre emplacement, même si l'emplacement voisin est inoccupé. Il est interdit de se garer dans les allées du camping. Il est interdit de circuler, la barrière étant fermée pendant cette période, entre 23h et 6h30.

- Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances (de jour comme de nuit) aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.
- Nous exigeons le calme à partir de 00h00.
- **Les parents sont et restent responsables des nuisances et dégradations de leur(s) enfant(s)** ou des mineurs séjournent sur leur emplacement.

**Pour la qualité du séjour de chacun,
le camping n'accepte pas les groupes, les enterrements de vie de garçons ou de jeunes filles.**



Responsabilité

Parents : De nombreux véhicules motorisés circulent dans les allées du camping pendant la journée.

Merci de sensibiliser vos enfants à la prudence ! - Sur leur vélo, trottinette, hover-board, et autre, au même titre que sur les routes publiques.

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte, dommage ou incident, de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour.
- Nuisances dues aux phénomènes naturels (météo, moustiques, pucerons, etc. ...)
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping ; mesures ponctuelles prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris piscine ; nécessité par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et la réalisation du camping.
- La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, **le locataire doit être assuré en responsabilité civile.**



Médiation des litiges de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Camping Plage Fleurie. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi

proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : www.medicys.fr

- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris



Informatique et liberté

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de Camping La Plage Fleurie, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Camping La Plage Fleurie en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse : Camping La Plage Fleurie – Les Mazes - 07150 Vallon Pont d'Arc.



Obligation d'information sur le dispositif Bloctel (ART L 223-2)

« Lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Lorsque ce recueil d'information se fait à l'occasion de la conclusion d'un contrat, le contrat mentionne, de manière claire et compréhensible, l'existence de ce droit pour le consommateur. » Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique dénommée BLOCTEL et gérée par la société OPPOSOTEL en vertu d'une délégation de service public.



Sécurité et confidentialité sur le réseau

Les messages que vous nous ferez parvenir par l'intermédiaire d'Internet peuvent être interceptés sur le réseau. Jusqu'à ce qu'ils nous parviennent, leur confidentialité ne peut être garantie. Assurez-vous de ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles inutiles, sensibles ou provenant de tiers. De plus, l'indication de la provenance des messages électroniques que nous recevons peut-être falsifiée. Par conséquent, si vous souhaitez nous communiquer de telles informations, utilisez impérativement la voie postale.